

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 76 (1967)
Heft: 1

Rubrik: De semaine en semaine

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

De semaine en semaine

Soins infirmiers
et autres professions
paramédicales



Conférence annuelle des écoles d'infirmières en soins généraux

Des représentants et représentantes des 35 écoles d'infirmières en soins généraux reconnues par la Croix-Rouge suisse ont participé, le 17 novembre, à la dernière Conférence annuelle organisée à leur intention et qui fut principalement consacrée à l'examen de certains chapitres des nouvelles directives concernant la formation. Cette Conférence eut lieu au Nouveau Lindenhof, que les participants eurent ainsi l'occasion de visiter en cours de séance. La Croix-Rouge suisse, qu'un arrêté fédéral de 1951 charge de promouvoir les soins aux malades et de superviser la formation donnée dans les écoles d'infirmières reconnues par elle, n'est en fait pas seule à se préoccuper de fournir aux futurs infirmiers et infirmières une instruction toujours plus poussée, adaptée aux exigences de l'heure. Ce problème tient également à cœur des directrices d'écoles et des moniteurs et monitrices qui se sont réunis récemment à Berne, sous la présidence de M^{lle} Käthi Cœri.

Au cours de cette séance de travail, les débats ont principalement porté sur les directives concernant la formation donnée dans les écoles d'infirmières et d'infirmiers en soins généraux reconnues par la Croix-Rouge suisse, entrées en vigueur le 1^{er} juin 1966, et sur le programme des matières enseignées qui les complètent. De quelle façon peut-on, notamment, inculquer aux futurs infirmiers et infirmières un aperçu de ce qui se pratique dans le domaine de l'*hygiène publique*? Un entretien sur le podium, un exposé ayant trait au travail pratique effectué dans ce secteur particulier, ainsi que le compte rendu d'une semaine d'observation organisée l'été dernier par l'Ecole d'infirmières du Lindenhof, à Berne, à l'intention de ses élèves, ont montré la diversité et le soin avec lesquels chaque centre de formation traite cette branche d'enseignement. Les discussions furent animées par un colloque présenté par des élèves du Lindenhof et consacré aux différents problèmes que pose la lutte contre le rhumatisme.

De quelle façon peut-on en outre introduire l'étude de la *sociologie* et de la *pédagogie* dans le programme d'enseignement? Pourquoi, en fait, est-il nécessaire d'instruire les candidats infirmiers et infirmières dans ce domaine et pourquoi ceux-ci doivent-ils se préoccuper de sociologie dans leurs contacts quotidiens avec les patients et le personnel soignant auxiliaire et appliquer des méthodes pédagogiques? Il a été répondu à ces deux questions dans le cadre d'exposés, d'entretiens en groupes et de discussions en plenum.

Aujourd'hui, les infirmières, les infirmiers font plus que soigner. Ils ne doivent pas connaître seulement l'art de s'occuper de malades et de les entourer. Ils jouent également un rôle important au sein de l'équipe soignante qui désormais compte aussi de nombreux auxiliaires. C'est pourquoi l'infirmière et l'infirmier d'aujourd'hui doivent subir une instruction plus étendue qu'autrefois: une étape dans les soins aux malades que l'introduction des nouvelles directives permettra de franchir, comme l'a montré à l'évidence cette dernière réunion de travail.

La Commission des Soins infirmiers a tenu séance

Lors de sa dernière séance qui s'est tenue à Wabern/Berne le 22 novembre dernier, la Commission des Soins infirmiers a procédé notamment à diverses nominations, soit à celle de M^{lle} A. Nabholz, directrice de l'Ecole d'infirmières et de l'Ecole d'aides-soignantes de l'Hôpital des Bourgeois de Bâle qui remplace M^{me} la Conseillère M.-L. Stöckli, à la présidence de la sous-commission des aides-soignantes, à celles aussi de M^{lle} H. Steuri, directrice de l'Ecole d'infirmières du Triemli, à Zurich et de M^{lle} M.-C. Leburgue, directrice du Service des programmes de Radio Lausanne, nommées membres de la sous-commission de propagande, à celle enfin du D^r J. Jenny, gynécologue FMH, Zurich, qui fait désormais partie de la sous-commission des Soins en hygiène maternelle et en pédiatrie.

Les membres de la Commission ont en outre discuté le contenu du Règlement concernant les écoles d'infirmières en soins généraux qui sera soumis encore à l'approbation du Comité central et à celle du Conseil de Direction de la Croix-Rouge suisse.

De même, la Commission a-t-elle étudié, en présence de plusieurs représentants des soins en psychiatrie les projets de Règlement et de Directives ayant trait à la formation des infirmières et des infirmiers de cette branche des soins infirmiers.

Aides-soignantes pour établissements médico-sociaux

Des examens finals se sont déroulés aux mois de septembre, d'octobre et de novembre dans les trois écoles romandes d'aides-soignantes, soit à celle du Bon-Secours, à Genève, à l'Ecole neuchâteloise de La Chaux-de-Fonds et à l'Ecole cantonale vaudoise de Lausanne.

Laborantines médicales

Dans sa séance du 15 décembre dernier, le Comité central a prononcé la reconnaissance définitive par la Croix-Rouge suisse de l'Ecole de laborantines médicales de l'Hôpital Pourtalès, à Neuchâtel. Reconnue à titre provisoire le 17 mai 1963, cette école dont la création remonte à 1962 connaît un développement réjouissant et compte actuellement un effectif de 35 élèves réparties en trois volées.

Cours de revision pour auxiliaires-hospitalières Croix-Rouge

La section de Lausanne de la Croix-Rouge suisse a pris l'automne dernier une heureuse initiative: celle d'organiser un cours de revision à l'intention des auxiliaires-hospitalières Croix-Rouge formées ces dernières années, dans le but, notamment de maintenir vivants les contacts qui doivent unir ces collaboratrices volontaires à la Croix-Rouge suisse. En adressant leur bulletin d'inscription au cours, les participantes avaient la latitude de suggérer les sujets qu'elles désiraient répéter ou approfondir.

Choisissant d'une part, les matières qui lui semblaient particulièrement utiles et intéressantes et tenant compte, de l'autre, des propositions émises par les auxiliaires-hospitalières elles-mêmes, la monitrice du cours a traité les sujets suivants:

- *Comment installer dans son lit un malade atteint d'hémiplégie (plusieurs positions)*
- *Soins de bouche, bain de pieds, lavage des cheveux d'un malade alité, réfection de son lit*
- *Comment lever, asseoir dans un fauteuil, recoucher le malade*
- *Explications simples sur la sclérose en plaques, l'artériosclérose, l'attaque d'apoplexie, l'infarctus du myocarde, la réanimation respiratoire (démonstration).*

43 auxiliaires-hospitalières Croix-Rouge ont ainsi suivi l'un des 3 cours de revision de 4 heures chacun qui ont eu lieu soit l'après-midi, soit le soir. Toutes se sont déclarées enchantées de cette possibilité qui leur a été offerte de rafraîchir leurs connaissances.

Nouvelles promotions d'infirmières en soins généraux à Sion et à Fribourg

A la suite des sessions d'examens qui ont eu lieu à fin octobre 1966, à l'Ecole valaisanne d'infirmières de Sion et à l'Ecole d'infirmières de Fribourg-Pérolles, 55 candidates, que nous félicitons de leur succès, ont obtenu leur diplôme de fin d'études. Ce sont:

A Sion:

Mesdemoiselles Marie-Hélène Aymon; Delphine Besse; Monique Blatter; Marie-Valérie Bridy; Josette Bruschet; Cécile Bucher; Raymonde Chalverat; Huguette Fellay; Marie Joseph Franet; Danièle Gay; Christa Gertschen; Paulette Gigon; Marie-Françoise Girardin; Marguerite Glassey; Anne-Marie Godat; Jacqueline Granges; Reine Hell; Claudine Jaquier; Eliane Maillard; Claudette Martin; Françoise Membrez; M.-Andrée Pitteloud; Hélène Pralong; Michèle

Rey; M.-Françoise Rossi; Françoise Rossier; Geneviève Rossier; Rose Rouillier; Josette Salamin; Monique Schorderet; Marthe Sierro (Sœur M.-Laurent); Elisabeth Solioz; Adèle Vannay; Josine Ziehli.

A Fribourg:

Mesdemoiselles Claudie Begue; Patricia Belkacem; Edmée Bosson; Marie-Jeanne Bovet; Monique Brasse; Sonia Buchs; Josiane Cretton; Marie-Thérèse Gaudard; Marianne Grandjean; Marguerite Kessler; Madeleine Moenne; Marie-Thérèse Payet; Laure Smutny; Monique Tercier; Monique Vuilleumier; Sœurs Anne-Marie Carrot; Simone Blanchard; Margarita Castro; Elisabeth Gerbez; Marie-Thérèse Pradels; Marguerite Anderruthi.